

Recherche un/une:

APPRENTI - ANIMATEUR VIE SOCIALE ET PARTAGEE H/F

Alternance de 12 mois - Poste basé à Grenoble

Office Public de l'Habitat de la région grenobloise, notre mission est de construire, réhabiliter et gérer de l'habitat social. Réparti sur 53 communes de l'Isère, notre patrimoine s'élève à près de 12 000 logements et équivalents dont 93 % sont situés sur l'agglomération grenobloise.

Notre effectif de 260 salariés est réparti en majorité dans 3 Directions Territoriales décentralisées dont le rôle est de développer une **véritable relation de proximité** avec nos locataires et nos partenaires.

Face au vieillissement de la population et aux évolutions sociétales, Actis développe des projets innovants dans le cadre d'une démarche globale « Bien vieillir chez soi », et démarre en 2023 un Habitat Inclusif en diffus, QPV et dans le parc existant afin de répondre au mieux au maintien à domicile des personnes âgées en locatif social.

Au sein de la Direction des Services de Proximité, et plus spécifiquement du service Innovations Sociales de Développement Territorial, vous avez pour mission l'animation d'un habitat inclusif à destination des personnes âgées.

MISSIONS PRINCIPALES

Mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée auprès d'un collectif d'habitant:

- le soutien à l'autonomie
- la veille et la sécurisation de la vie à domicile
- le soutien à la convivialité
- l'aide à la participation sociale et citoyenne

Assurer la coordination de la vie collective du projet :

- Gestion du planning de la salle, pour s'assurer de la bonne réalisation des réunions communes
- Animation des projets de vie partagés afin de faciliter la concrétisation des actions souhaitées par les habitants impliqués
 - Recherche d'intervenants / d'informations ciblées pour apporter des idées, des savoirs, des suggestions
 - Animation de la participation de chacun, dans un climat d'écoute et de respect des propositions
- Organisation des transports collectifs
- Recherche de lieux d'achats, dont les tarifs sont à la portée de tous, ou recherche de solution de mutualisation des achats
- Suivi individuel de chaque habitant impliqué pour rappeler les dates de rencontre, les actions en cours
- Mise à jour et ajustements du projet de vie sociale et partagée selon les nécessités et les besoins exprimés par les locataires.

Soutenir l'autonomie de chacun dans son lieu de vie :

 Suivi vigilant des difficultés ou des besoins individuels, dans le quotidien de chacun, afin de proposer des mises en relations avec des professionnels de la prévention ou du soutien à domicile, ou des actions du bailleur sur le logement ou des informations sur les opportunités du quartier en termes de vie sociale et associative – le suivi individuel des locataires doit donc être réalisé sur 4 axes :

- Soutien à l'autonomie de la personne : proposer un projet en adéquation avec les souhaits et capacités des personnes, pour maintenir son autonomie
- Veille et sécurisation du domicile : veiller à la sécuriser les personnes dans leurs logements et l'orienter vers les des dispositifs et solutions en fonction de ses besoins
- Soutien à la convivialité : veiller à la participation des locataires au projet de vie sociale
- Aide à la participation sociale et citoyenne : mettre en lien le locataire et le réseau local, afin de favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun, proposer des outils pour soutenir l'expression de la personne...).

Intégrer ces actions dans la dynamique du quartier et dans la stratégie d'Actis :

- Maintien de liens réguliers avec les partenaires sociaux et médico-sociaux du quartier Teisseire, pour bien se connaître et bien connaître les rôles et apports de chacun
- Maintien de liens réguliers avec l'Agence locale ACTIS et le service d'innovation sociale, pour bien connaître les actions de soutiens possibles d'ACTIS, et ajuster les projets selon l'évolution de ces dernières.
- Contribution à l'élaboration du bilan et au suivi de l'évaluation annuelle de la vie sociale et partagée

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Avoir une bonne connaissance des personnes âgées
- Savoir analyser la situation et les besoins de la personne
- Connaître l'organisation du système sanitaire et social et l'écosystème du bien vieillir
- Savoir établir des contacts avec la population locale afin de promouvoir les initiatives de réunions de concertation ou de consultation, ...
- Savoir identifier les motifs de tension, les dysfonctionnements, les dégradations, les risques de conflit
- Avoir une capacité d'anticipation et de résolution de problèmes
- Favoriser l'harmonie générale et le climat de solidarité et d'entraide autour des locataires
- Faire preuve d'agilité et de capacité pédagogique afin d'encourager le sens du service et la bienveillance entre les locataires
- Capacité à créer un réseau de partenaires et l'animer
- Capacité d'organisation de travaux collectifs, de réunions, d'évènements locaux (une fête, une animation locale, ...)
- Capacité à animer des temps collectifs de réunion, concertations, médiation ...
- Capacité de suivi des activités (fiche de suivi selon les indicateurs retenus, suivi budgétaire des fonds alloués aux projets partagés)

Savoir être :

- Savoir instaurer une relation de confiance avec les habitants
- Avoir une bonne aisance relationnelle afin de fidéliser les échanges
- Avoir le sens de l'écoute, d'empathie et savoir rassurer les différentes personnes concernées (familles, locataires, autres habitants ...) sur le projet et sur leur place dans celui-ci
- Incarner et véhiculer au quotidien les valeurs du projet de vie partagée au sein du quartier
- Être dynamique et autonome, savoir travailler en équipe
- Savoir prendre des initiatives et être force de proposition

PROFIL

Bac +2/3 (Licence, Master) – BTS en Économie Sociale Familiale, BPJEPS animation sociale, DUT animateur socio- culturel, Licence Pro animation sociale spécialité coordination projet d'animation et développement social et socio-culturel ...

CLASSIFICATION - REMUNERATION

- Alternance soit en contrat d'apprentissage soit en stage
- Rémunération / Gratification suivant règles légales en vigueur
- Temps de travail : mi-temps suivant calendrier école

POUR POSTULER

Envoyer CV + lettre de motivation avant le 05/01/2023

Par mail : <u>recrutementl@actis.fr</u> Par Courrier : ACTIS – Service du Personnel

25 avenue de Constantine

CS72508 - 38035 Grenoble Cedex 02